



Ayguesvives, le 24 mai 2022,

Chères Ayguesvivoises, Chers Ayguesvivois,

Sans doute à compter de la deuxième quinzaine de juin, pourrez-vous constater un changement concernant le service public de La Poste sur la commune d'Ayguesvives. En effet, ce service sera assuré sous une nouvelle forme : un RELAIS POSTE installé dans la supérette Carrefour de notre village.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous adresser ce courrier qui apporte toutes les explications sur ce changement.

À la fin des années 90, à Ayguesvives, le service public de La Poste, qui existe sous la forme d'une Agence Postale, est menacé de fermeture. La commune se retrouve contrainte d'apporter une contribution financière pour le conserver. L'agence postale devient communale, c'est-à-dire avec une part de financement par le contribuable Ayguesvivois tant pour le local (investissement) que pour le fonctionnement (masse salariale et fluides principalement).

Pour une commune de la taille d'Ayguesvives, intégrer le service postal au budget, représente un effort certain. Il faut savoir que dans le même temps, des communes plus importantes comme Castanet-Tolosan ou Villefranche de Lauragais, qui bénéficient d'un bureau de Poste, n'ont pas à faire appel au contribuable local, tout en recevant un meilleur service. Cela n'est pas normal.

Aujourd'hui, pour Ayguesvives, la compensation allouée par La Poste est égale à 12 552 €/an. Elle ne couvre qu'un tiers à peine des charges totales de l'Agence Postale Communale assumées par la commune, à savoir 39 216 €/an. Cette situation est d'autant moins acceptable que La Banque Postale est maintenant une banque assimilable au domaine concurrentiel. Continuer à injecter l'impôt des Ayguesvivois pour assurer aussi les services de cette banque, nous paraît discutable.

Dans le même temps l'État a baissé de façon conséquente les dotations par habitant allouées à la commune : la Dotation Globale de Fonctionnement est passée de 138 €/habitant en 2011 à 59 €/habitant en 2022. Les marges de manœuvre d'Ayguesvives sont en baisse alors même que la commune souhaite investir dans de nouveaux équipements et maintenir un fonctionnement qualitatif de ses propres services, voire en développer de nouveaux.

Face à la non-revalorisation de l'indemnité versée par La Poste, la commune a de plus en plus de mal à maintenir le service de l'Agence Postale. De plus, La Poste ne fournit plus le personnel de remplacement et les plages d'ouverture sont de plus en plus restreintes ; ce qui convient de moins en moins aux usagers. Une pétition de 328 signatures en 2016 a d'ailleurs été remise à la commune, demandant une amplitude d'ouverture plus large. Nous nous sommes alors retournés vers La Poste, mais avec une fin de non-recevoir.

Nous sommes comme vous : **nous ne voulons pas perdre les services de La Poste. Nous voulons même augmenter leurs plages d'ouverture sur la commune et nous avons tenté de trouver des solutions à cette problématique.**



Aussi, après plusieurs sollicitations de La Poste, la seule amélioration qu'elle nous propose est de transférer ses services en créant un guichet au sein de la supérette Carrefour d'Ayguésvives, en garantissant une amplitude horaire d'ouverture plus importante calquée sur l'ouverture de ce commerce.

Le Conseil Municipal, après discussion et questionnement, a délibéré le 28 avril 2022 à une très large majorité pour accepter la proposition de transfert du service public de La Poste au Carrefour Express sur le Centre Commercial du Barry. **Le service sera assuré sous la forme d'un RELAIS POSTE.** Les mêmes services postaux y seront proposés, seule la gestion des comptes bancaires de La Banque Postale sera quant à elle plus limitée. Le choix de la supérette est apparu judicieux dans la mesure où d'ores et déjà, elle gère bien plus de colis que l'Agence Postale elle-même !

Ce transfert s'opérera durant la deuxième quinzaine de juin après installation d'un guichet au sein de la supérette Carrefour et formation de son personnel. La commune veillera à ce qu'il n'y ait aucune interruption de service.

Le devenir du local de l'agence postale communale sera étudié prochainement. La volonté des élus municipaux est de le louer pour enrichir le Centre Du Barry d'une nouvelle offre commerciale si possible. L'employée de la commune qui assurait l'accueil au sein de l'Agence Postale, assurera d'autres services au sein de la commune.

Bien entendu, les citoyens qui auraient des questions sur ce RELAIS POSTE pourront les adresser à la mairie. Nous ne manquerons pas de les transmettre à La Poste pour apporter les réponses attendues.

Notre combat est bien celui visant à maintenir le service public de La Poste sur notre commune. Ce RELAIS POSTE permettra d'y parvenir.

Nous vous prions de recevoir, Chères Ayguésvivoises, Chers Ayguésvivois, nos plus sincères salutations.

Le Maire,



Jacques OBERTI